



NATIONS  
UNIES



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2005/L.1  
24 mai 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL  
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE  
Vingt-deuxième session  
Bonn, 19-27 mai 2005

Point 11 de l'ordre du jour  
Rapport de la session

**Projet de rapport de la vingt-deuxième session de l'Organe subsidiaire  
de conseil scientifique et technologique**

Rapporteur: M. Ibrahim Al-Ajmi (Oman)

TABLE DES MATIÈRES  
(À compléter)

**I. Ouverture de la session**

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La vingt-deuxième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue au Maritim Hotel, à Bonn (Allemagne), du 19 au 27 mai 2005.
2. Le Vice-Président du SBSTA, M. Amjad Abdulla (Maldives), a ouvert la session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a salué M. Ibrahim Al-Ajmi (Oman), Rapporteur du SBSTA.

(À compléter)

## **II. Questions d'organisation**

(Point 2 de l'ordre du jour)

### **A. Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 19 mai, le SBSTA a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2005/1 et Corr.1 (chinois et espagnol seulement)).
4. À la même séance, le SBSTA a adopté l'ordre du jour sans modification:
  1. Ouverture de la session.
  2. Questions d'organisation:
    - a) Adoption de l'ordre du jour;
    - b) Organisation des travaux de la session.
  3. Les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements: aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques.
  4. L'atténuation des changements climatiques: aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques.
  5. Questions méthodologiques:
    - a) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux;
    - b) Conséquences de l'exécution d'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre, évoquées dans la décision 12/CP.10, pour la réalisation des objectifs d'autres conventions et protocoles relatifs à l'environnement;

- c) Achèvement de l'élaboration des directives techniques concernant les méthodes de calcul des ajustements à opérer au titre du Protocole de Kyoto;
  - d) Systèmes de registres à mettre en place au titre du Protocole de Kyoto.
6. Mise au point et transfert de technologies.
7. Politiques et mesures correspondant à de «bonnes pratiques» appliquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention.
8. Besoins de recherche aux fins de la Convention.
9. Coopération avec les organisations internationales compétentes:
- a) Rapport spécial du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat sur la protection de la couche d'ozone et du système climatique mondial: questions relatives aux hydrofluorocarbones et aux hydrocarbures perfluorés;
  - b) Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.
10. Questions diverses:
- a) Questions relatives à l'application du paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto;
  - b) Autres questions.
11. Rapport de la session.

### **III. Rapports sur les points 2 b) à 10 de l'ordre du jour**

(À compléter sur la base des textes des conclusions adoptées au titre de chaque point de l'ordre du jour)

### **IV. Rapport de la session**

(Point 11 de l'ordre du jour)

5. À sa 4<sup>e</sup> séance, le 27 mai, le SBSTA a examiné le projet de rapport de sa vingt-deuxième session (FCCC/SBSTA/2005/L.1). À la même séance, sur proposition du Président, le SBSTA a autorisé le Rapporteur à achever, avec le concours du secrétariat, l'établissement du rapport de la session selon les indications données par le Président.

### Annexes

(À compléter)

-----